

# Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 510

DE LYON

Lundi 7 Novembre 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1<sup>er</sup> & 16 DE CHAQUE MOIS

**ANNONCES** sont reçues  
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.  
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent le N°

ADMINISTRATION et RÉDACTION : 4, Rue Stella  
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent le N°

ABONNEMENTS. — Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.  
Autres départements... 6 » 12 » 24 »  
Étranger (Union postale)... 8 » 15 » 30 »

## FAITS DU JOUR

**Les journaux continuent à commenter la séance de vendredi et l'incident André-Syveton.**

**Contrairement aux bruits répandus, l'état du général André n'est nullement grave; le ministre a au peu de fièvre.**

**Hier ont eu lieu les élections législatives en Italie. Quelques incidents se sont produits.**

**Les désordres d'Innsbruck ont eu leur répercussion dans quelques villes d'Italie où la foule a manifesté contre l'Autriche.**

**M. Augagneur, maire de Lyon, a été élu député de la Croix-Rouge.**

## ÉTUDIANTS ET NATIONALITÉS

Le violent conflit qui a éclaté récemment dans la capitale du Tyrol autrichien, à Innsbruck, entre étudiants allemands et italiens, a suscité une vive émotion en Italie et dans tout l'Empire Austro-Hongrois.

On connaît les faits, brièvement relatés par les dépêches des agences. Ces faits, pour n'être pas nouveaux — chaque année des troubles universitaires éclatent à Innsbruck — ont cependant emprunté cette fois-ci un caractère autrement dangereux et grave. Le sang a coulé et plusieurs étudiants de nationalité allemande ont été blessés par les balles de revolvers des étudiants italiens. La troupe, appelée à intervenir, a été obligée de charger à la baïonnette les manifestants. Enfin, l'effervescence serait loin d'être calmée à l'heure actuelle.

Voilà d'ailleurs le récit fait par le correspondant du Temps à Innsbruck :

Les désordres à l'occasion de l'ouverture de la Faculté de droit italienne ont été bien plus graves que ne le faisaient supposer les premières nouvelles et se sont continuées hier toute la journée et jusque très tard dans la nuit. Excitée par un conseil municipal dont le maire est pangermaniste et le maire, M. Greil, un Allemand populiste, la population ne s'arrête plus dans sa rage contre les Italiens; même des femmes prennent part aux manifestations. La colère se tourne maintenant contre le gouverneur, baron de Schwarzenau, qui a demandé l'assistance militaire, accordée avec tant de zèle qu'une charge à la baïonnette au pas de course a été faite sur la foule des manifestants allemands; trente personnes ont été grièvement blessées, la plupart dans le dos. Je vous ai télégraphié hier qu'un jeune homme, élève de l'école de peinture, a été tué par un coup de baïonnette. Aussi les manifestations d'hier se sont-elles surtout dirigées contre le gouverneur. Par contre, l'archiduc Eugène, qui passe pour avoir déconseillé l'établissement de la Faculté italienne, a été acclamé.

Le local de la nouvelle Faculté a été hier complètement dévasté; les bancs et les chaires brisées et jetées par la fenêtre, les carreaux des fenêtres enfoncés; les portes, les serrures, tout a été ravagé... et de même on a pillé et dévasté des magasins, des magasins de vêtements des enseignes en Italie.

Les étudiants italiens de Vienne ont envoyé des télégrammes de félicitation à leurs frères du Tyrol. Les étudiants allemands, de leur côté, félicitent leurs compatriotes d'Innsbruck de leur victoire. Cette triste affaire aura son écho à la Chambre autrichienne; en attendant, le ministre ne sait quel parti prendre. Fermera-t-on la Faculté italienne ou plutôt la supprimera-t-on ? Car elle est fermée de fait: les étudiants sont en prison et le local est dévasté. Le conseil municipal a décidé de demander le retrait de l'ordonnance établissant la Faculté italienne et le rappel du gouverneur. Des drapeaux voiles de deuil flottent dans la ville.

Pour un observateur superficiel, ces événements tragiques apparaîtraient comme simplement regrettables et sans grande importance. Mais pour qui veut réfléchir quelques instants, ce récit dramatique a une toute autre portée. Il y a plus qu'une rivalité violente d'étudiants, plus qu'une rixe sanglante, plus que de simples troubles universitaires. Et il semble bien que ce conflit, qui se prolonge de façon inaccoutumée et qui a pris une acuité si redoutable, cache un conflit autrement dangereux, autrement menaçant et qui existe à l'état latent un peu partout dans les immenses territoires de l'empire d'Autriche-Hongrie, je veux dire le conflit des races.

Le conflit des races, oui, voilà bien la cause de la faiblesse et de la fragilité de cette monarchie austro-hongroise, sorte de tour de Babel des peuples où se rencontrent et se côtoient les Germains et les slaves, les Latins et les Mongols. Chaque fois que ces nationalités, ardentées et vivaces, ambitieuses et éprises de liberté et d'indépendance, veulent avoir sa part du pouvoir afin de ne pas être opprimées

par les autres. Jusqu'à présent, les Allemands gouvernement en Autriche, les Hongrois dans les territoires qui dépendent de la couronne de Saint-Étienne; quant aux races slaves et latines, elles sont, malgré quelques réformes accordées avec parcimonie par le vieux empereur François-Joseph, sous la dépendance étroite des deux races dominantes.

De là les réclamations incessantes, énergiques et souvent violentes des opprimés contre les oppresseurs. Les Tchèques, qui constituent le rameau le plus important de la race slave, sont peut-être ceux qui soutiennent avec le plus de persistance et d'acharnement leurs revendications nationales. On connaît leur haine farouche pour les Allemands et on se rappelle leurs manifestations fréquentes et tapageuses à la Chambre des députés. Ajoutons que celles des Chambres françaises ne sont que jeux d'enfants à côté des leurs.

Les désordres d'Innsbruck précèdent des mêmes causes. Mais là, ce sont les Latins, les Italiens du Tyrol et du Trentin, dont la population assez dense cherche à résister victorieusement aux empiètements des Germains. Et le voisinage de leurs frères d'Italie, les revendications bien connues de la monarchie piémontaise sur le Tyrol autrichien et sur le Trentin, semblent leur donner plus d'ardeur et plus de courage dans la lutte et les excitent à obtenir du gouvernement de Vienne de nouvelles concessions, susceptibles de les maintenir et de les fortifier dans la région.

C'est ainsi qu'ils avaient obtenu la création à Innsbruck d'une Faculté de droit italienne, et on juge de l'importance de ce fait pour eux, quand on songe à l'influence énorme que la propagation de la langue exerce sur la vitalité d'un peuple. C'était donc un avantage incontestable accordé par l'Autriche aux Italiens, mais, par contre, un recul évident pour les Allemands. Ceux-ci l'ont bien compris, puisque, à l'ouverture des cours, ils se sont empressés de mettre à sac cette Faculté dont ils veulent à tout prix la suppression.

Reste à savoir, ce que fera le gouvernement de l'empereur François-Joseph pour arrêter ces troubles sanglants. Contentant tout le monde, satisfaire les deux partis paraît plutôt difficile; car, si la Faculté subsiste, les pangermanistes continueront leurs manifestations; si au contraire elle disparaît, les Italiens auront le droit d'être mécontents et attaqueraient à leur tour les pangermanistes.

Il n'y a pas à sortir de ce dilemme singulièrement menaçant, à moins, ce qui est peu probable, que les adversaires veuillent se faire de mutuelles concessions.

Et malheureusement ce qui se passe actuellement dans ce Tyrol, autrichien par le sol, mais en grande partie italien par la race, par la langue, par le style des monuments, n'est pas un fait isolé. D'autres difficultés, du même genre, surgissent aussi violentes et aussi désastreuses dans leurs conséquences, et hélas! aussi insolubles, aux quatre coins de cet empire, vaste amalgame de peuples.

Jamais peut-être et nulle part ailleurs, la concurrence vitale, la lutte pour la vie, ce que les Anglais appellent la *struggle for life*, n'a été plus vive, plus ardente, plus vivace et aussi plus haineuse qu'entre ces peuples si divers, imbus de ce qui fait à chacun leur force et leur vitalité, c'est-à-dire du principe des nationalités, et réunis par les fortunes différentes de la politique et de la diplomatie, sous le sceptre fragile d'un souverain vénéré et respecté.

Elle est bien curieuse, la destinée de cet empereur, né en 1830, en pleine révolution qui prend le pouvoir en 1848, également en pleine révolution, et qui, depuis qu'il a été chassé d'Allemagne par les rois de Prusse, est obligé de lutter sans cesse contre les émeutes de ses peuples, contre les petites révolutions, symptômes dangereux de la désagrégation finale.

Si celle-ci n'est pas arrivée encore, si l'Autriche existe encore en tant qu'Etat, c'est sans nul doute à François-Joseph qu'on le doit, c'est à son gouvernement plein de tact et de sagesse; c'est aussi, il faut bien le dire, à l'affection qu'il a suscitée et qui a entraîné le *loyalisme* de ses sujets.

Mais demain, mais lui disparu, que se passera-t-il? L'Autriche-Hongrie, dont l'existence est si nécessaire à l'Europe, subsistera-t-elle encore? Il est permis d'en douter; si l'on songe aux aspirations de liberté et d'indépendance des races qui la composent, si l'on songe surtout aux vives ambitions de l'Allemagne et de l'Italie, prêtes à se partager les riches dépouilles qu'elles convoitent.

« traitre, le félon, le Judas » Bidegain, avait gagné la confiance de leur « cher et vaillant frère Vadecard ». Ces adjectifs sont insuffisants à nous révéler, dans tout son écart, la personnalité si sympathique aujourd'hui, de ce commissaire aux délégations, qu'une bonne centaine au moins, de ces mêmes Francs-Maçons affectaient d'ignorer ou de réprocher vendredi dernier; on nous a dissimulé, trop longtemps, un des plus beaux traits complémentaires de son intéressante figure; le voici: ce petit homme bedonnant, replat, papillard, qui a été décoré par M. Combes — porte le mythologique et doux prénom de Narcisse...

Ce détail, déjà, n'est pas à dédaigner pour les historiens qui essaieront plus tard de retracer l'histoire de la Franc-Maçonnerie de ce siècle; on sait déjà que le Manifeste nous présente cette association, très justement, comme « une grande industrie dont les commanditaires ont le devoir de signaler au gérant de l'affaire dans laquelle ils ont placé leurs intérêts, les malversations de quelques-uns des employés ou l'intelligence, l'honnêteté de quelques autres ».

Les historiens n'oublieront pas de noter que l'homme qui remplit le mieux « ce devoir » sous le ministère Combes, avait déjà pour lui cette chance de ne pas avoir été « affublé par ses parents » d'un prénom rappelant, comme ceux du commun, des saints abhorrés.

Narcisse était pur à cet égard; il avait, en outre, d'autres motifs de se pousser rapidement dans ces milieux où la férocité des appétits égale la sottise des préjugés à rebours et la médiocrité du langage: il est le fils d'un brave homme qui fut cocher du capitaine Hély d'Oisel, en un château de Normandie. Le Grand-Orient, par la suite, n'avait donc pas à s'inquiéter, vis-à-vis de lui, d'origines aristocratiques qui sont toujours sujettes à soupçon; il eut la chance, ensuite, de ne faire que de simples études primaires, — ce qui est encore un gage. Enfin, Narcisse Vadecard mit le comble à la confiance qu'il devait inspirer aux T. C. F., quand, après son entrée, toute modeste, dans l'Ordre, comme scribe, il se résolut à épouser la fille du concubine du Grand-Orient.

On ne pouvait, dès lors, douter qu'un tel homme fût destiné à entrer dans les Loges et à y faire, particulièrement, le meilleur service — de renseignements et autres. Aussi avançait-il prestement et fut-il nommé secrétaire général, chef des démonstrateurs, chevalier de la Légion d'honneur, grâce à la bonté de M. Combes qui lui conféra le seul baptême qui ait jamais été reçu, en l'intitulat publiciste... Il est vrai qu'un moment, il connut les douleurs du « lâchage » qui fit pleurer Jésus; il dut, même, donner sa démission, dit-on, mais cette épreuve ne se prolongea point; il redevint, dans les Manifestes, le « cher et vaillant Vadecard ». — Narcisse pour nous — et il vit assésur, sur la tête de Judas-Bidegain, ces deux paroles qui semblent une parodie des actes des Apôtres: « Bidegain est en fuite comme un malfaiteur; nous le signalons à tous les maçons du monde et le suspendons de tous les titres et prérogatives qui le rattachaient à l'Ordre ». Il est mis au pain sec et à la cruche. — On lui retire sa part du gâteau, et quelle part! « Notre maison, dit le Manifeste, l'avait accueilli pauvre et lui avait assuré la sécurité et le confortable de l'existence ». Quel sybarite, en effet, ce Bidegain! Il occupait à Montmartre, un appartement de 300 francs par an; Narcisse avait pris toute la Loge! — Luc.

## INFORMATIONS

**M. CLEMENCEAU ET LE VATICAN**  
Paris, 6 novembre.

M. Clemenceau a adressé à M. Combes la lettre suivante:

Paris, le 5 novembre 1904.  
Monsieur le président du conseil,  
J'ai l'honneur de vous informer que je juge superflu de vous poser la question à laquelle vous avez bien voulu accepter de répondre, touchant la mission de M. de Coustel à Rome. J'ai en effet les plus fortes raisons de penser que, s'il y a tout au moins une intention ministérielle à cet égard, la réalisation ne s'en est pas suivie, de quel je suis trop heureux — dans les circonstances présentes — de féliciter le gouvernement.

Veillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.  
G. CLEMENCEAU.

**L'ALLEMAGNE AUX ETATS-UNIS**  
Washington, 6 novembre.

L'ambassadeur d'Allemagne et M. Hay ont discuté hier les termes du traité d'arbitrage projeté entre l'Allemagne et les Etats-Unis. M. Hay a ensuite conféré à ce sujet avec le président Roosevelt. On croit que le traité auquel l'accord franco-américain a servi de modèle pourra être soumis au Sénat à l'ouverture du Congrès le mois prochain.

## LA TURQUIE ET LE VATICAN

Le Temps publie la dépêche suivante:  
Rome, 6 novembre.

Suivant des informations prises aux meilleures sources, la nouvelle de la création prochaine d'une légation ottomane auprès du Saint-Siège est inexacte.

Les personnalités du Vatican et de la propagande que j'ai pu interroger m'ont affirmé que rien ne sera innové tant que le gouvernement français n'aura pas procédé à la séparation des Eglises et de l'Etat.

On n'a fait remarquer que cette nouvelle revenait de temps en temps, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'on désigne toujours le même personnage comme devant être le premier ministre de cette légation.

Il est donc possible qu'il ne s'agisse que d'un simple ballon d'essai. Du reste, l'ambassade de Turquie à Rome a adressé au journal qui avait donné cette nouvelle un démenti formel.

## AUTOUR D'UN INCIDENT

### L'AFFAIRE ANDRÉ-SYVETON

**L'état du ministre. — Une mise au point. — Déclarations de M. Syveton. — Télégramme de Déroulède. — Un précédent. — M. Syveton et ses électeurs. — L'incident et la presse.**

Paris, 6 novembre.  
Sans donner d'inquiétudes, dit-on, au ministre de la guerre, l'état de santé du général André ne s'est pas amélioré; le ministre devra garder la chambre pendant plusieurs jours.  
Plusieurs journaux avaient annoncé que le fils du général André avait envoyé ses témoins à M. Syveton. Le lieutenant André déclare qu'il n'en a jamais eu l'intention.

Paris, 6 novembre.  
M. Syveton a reçu de M. Déroulède un télégramme de félicitations:  
Saint Sébastien, 5 novembre,  
Mon cher Syveton,

Je ne connais encore ni les détails de l'incident d'hier, ni ses motifs personnels, mais j'en conçois très bien la cause et en vois très bien la portée, et je me réjouis avec tous les bons Français que vous avez souffert tout un régime tout un système sur l'ignoble face de l'organisateur de notre dégradation militaire. Quant à ceux qui vous diront que votre violence a sauvé le cabinet, répondez-leur hardiment qu'ils se trompent.  
Du moment que Combes et André n'avaient pas été cotés et jetés dans la boue sous la première poussée des indignations sincères et des ambitions secrètes si commodément coalisées à la faveur de l'ambiguïté d'un ordre du jour pur et simple, il devenait évident que les deux autres voix de majorité du premier tour se transformeraient en plus de quarante voix pour le vote de confiance. Il faut ne pas connaître la lâcheté parlementaire pour en douter, Cordiale poignée de main, DÉROULÈDE.

**LE RÈGIME D'UNE EXPULSION**  
M. Syveton a fait à l'un de nos confrères le récit de son expulsion pour en rectifier certains détails :

— Aussitôt après l'incident, ce fut la ruée de l'extrême-gauche dans l'hémicycle. Les huissiers s'interposèrent et mes amis se précipitèrent pour me défendre. Je n'ai pas été frappé, encore moins passé à tabac comme tel de vos confrères le prétendent.  
— Entraîné par les remous de la boue, j'ai été refoulé sur les gradins supérieurs de la droite. M. Brisson s'était levé, puis il a ouvert la séance pour mettre au vote la censure avec exclusion.  
— M. Brisson m'a demandé si je voulais sortir. Comme on ne pouvait s'entendre à cause du vacarme, je fis un geste de dénonciation de la main.  
— Alors M. le questeur Chapuis s'approcha de moi, et me demanda de m'exécuter de bon gré. Je lui répondis que je ne céderais qu'à la force armée. Néanmoins de nouvelles démarches pressantes étaient faites auprès de moi dans le même sens. J'apparis alors à cause de cette insistance à l'extrême de vouloir me faire passer des votes de fait sur la personne chargée de commander les soldats. (C'était le colonel Sarrai, dont on n'a pas oublié le rôle dans les récentes affaires de démolition.)

J'ai donné ma parole à M. Chapuis et à M. Pierre, secrétaire de la Chambre, que l'on n'avait rien à redouter et que l'expulsion se passerait sans incident.  
— Ce fut très long, j'ignora pour quel. Sans doute, le colonel n'était pas en tenue. Enfin, il vint à la tête de ses soldats et commença à m'adresser un petit discours. Je l'interrompis d'un geste des premiers mots, pour bien lui montrer que je ne voulais rien avoir à débiter avec lui, et que je l'invitais à se retirer. Il ne put que se résigner. Je suis resté et je suis resté tranquillement chez moi. Malheureusement, j'attends, je ne parlerai plus que devant le juge.

**Nous hasardons une dernière question :**

— Avez-vous connaissance que certains de vos amis politiques vous aient blâmé pour votre courageusement dévoué à la Chambre... Quant à leur opinion, voyez.

Et M. Syveton nous désigne du geste de nombreux télégrammes de félicitations joints à des cartes de visite, qu'il vient de recevoir ce matin.

Un ami du député de Paris nous a déclaré, d'autre part, qu'on s'attendait quelque peu, dans l'entourage de M. Syveton, à l'envoi de témoins du général André ou de son fils.

— Une affaire d'honneur, nous dit-il, peut très bien exister avec les poursuivants. Le général André restera-t-il sur un soufflet?

Et il ajoutait :  
— M. Syveton a eu de sérieuses raisons d'agir ainsi. On ne s'expose pas à cinq ans de prison dans un but de réclame électorale.  
**DEUX FAITS ET DEUX MESURES**  
M. Massard écrit dans la Patrie :

Est-ce que, sous l'Empire, l'opposition ne comptait pas un peu, non pas sur une gifflée, mais sur « la petite balle libératrice » dont parlait Félix Pyat ?  
Je sais bien que contre les violents il y a les gendarmes, les tribunaux, les prisons... Les autres régimes avaient aussi ces moyens à leur disposition. Ils n'en sont pas moins tombés un jour sous le mépris public.

**UN PRÉCÉDENT. — L'AFFAIRE CONSTANS-FRANÇOIS LAUR.**  
A propos de cet incident, il nous paraît intéressant de rappeler le cas inversé qui s'est produit en 1892. Cette année-là, le 19 janvier, M. Constans, ministre de l'intérieur, objet d'une interpellation du député boulangiste Laur, quittant son banc, frappa au visage l'interpellateur au moment où il descendait de la tribune.

Le bureau de la Chambre, réuni par M. Floquet pendant la suspension de séance, fut très embarrassé au sujet des suites à donner à l'affaire. M. Constans, ministre et sénateur, échappant à la juridiction de la Chambre. Pour lever les difficultés, M. Constans, à la reprise de la séance, adressa à la Chambre ses excuses pour l'incident qu'il avait provoqué.

Mais l'affaire ne put recevoir aucune suite judiciaire. Le bureau de la Chambre, en effet, ne transmit pas au parquet le procès-verbal de l'incident. M. Laur cita devant le tribunal correctionnel M. Constans, le 20 février suivant. A l'audience du 24 février, le ministère public invoqua l'immunité parlementaire et requit la nullité de la citation. Ses conclusions furent admises par le tribunal.

**M. SYVETON DEVANT SES ÉLECTEURS**  
Le comité de la Ligue des Patriotes du deuxième arrondissement, c'est-à-dire de la circonscription électorale de M. Syveton, communique l'ordre du jour suivant :

A la nouvelle de la correction méritée infligée par leur député et président d'honneur au désorganisateur et démolisseur de notre armée nationale, les membres du bureau de la Ligue des Patriotes républicains électoraux du deuxième arrondissement, réunis en assemblée extraordinaire le samedi 5 novembre 1904, adressent à Gabriel Syveton l'expression de toute leur admiration pour l'acte de justice qu'il n'a pas hésité à accomplir hier.

Estimant qu'en agissant ainsi, il a donné une leçon à la lâcheté des uns, à la vanité des autres, ils lui renouvellent leur confiance comme élu et envoient à l'ami l'expression de leur respectueux et fier orgueil.

— Ils espèrent, en outre, que tous les députés de l'opposition prendront pour ligne de conduite de ne plus permettre au frère André de parler à la tribune française.

D'autre part, le Comité républicain nationaliste du deuxième arrondissement a voté l'ordre du jour suivant :

Les membres des bureaux et les délégués des comités républicains nationalistes du deuxième arrondissement qui ont soutenu la candidature du citoyen Gabriel Syveton, réunis d'urgence le samedi 6 novembre 1904, après avoir pris connaissance de l'acte de leur député à la séance du 5 novembre et des explications qu'il en donne par la voie des journaux, s'apprêtent à lui adresser leur confiance et leur salut nationale.

— Ils adressent chaleureusement les déclarations et ceux qui les protègent.  
Vive la République nationale!  
**L'incident et la Presse**

**De la Liberté :**  
Les sages ont parfaitement raison : une gifflée n'est rien, et l'on comprend très bien que les républicains modérés désapprouvent la manière forte par où M. Syveton a exprimé ses sentiments sur les joues de M. le général André.

On ne comprend plus du tout, par exemple, les cris d'indignation et de colère des organes des plus avancés du Bloc. Ces cris prêtent même légèrement à rire, venant de personnages qui nous présentent tous les jours la révolution, qui font le plus grand tapage sur le territoire français, l'incident de la tribune de l'Assemblée qu'il aujourd'hui manifestant tant de pudeur égarée devant l'emploi des moyens violents.

compables n'entraîneront pas dans le discrédit qui pèse justement sur eux l'honneur de la République.

## La Délégation dans l'Armée

**UN TÉLÉGRAMME DE PAUL DÉROULÈDE**  
Paris, 6 novembre.  
M. Calmette écrit dans le Figaro qu'il attend le rétablissement du général André pour soumettre au ministre de la guerre quelques nouveaux documents sur les délations maçonniques et autres.  
M. Déroulède a adressé à M. Calmette un télégramme de félicitations ainsi conçu :

A mes cordiales félicitations d'ami je joins les plus chaleureuses félicitations du patriote et du républicain pour l'immense service que vous avez tenté de rendre à la République et à la France.  
Paul Déroulède.

**UNE LETTRE DE M. DELPECH**  
M. Delpech, sénateur de l'Ariège [et 33<sup>e</sup> de la franc-maçonnerie, adresse au Figaro la lettre suivante :

Monsieur le directeur,  
Dans le Figaro du 2 novembre, vous écrivez : « Si M. Delpech veut bien attendre encore quelques heures, nous lui donnerons un autre détail établissant son absolue complicité dans l'œuvre de délation entreprise contre l'armée. »

« Nous savons d'ailleurs que cette œuvre n'est la blâme pas. »  
J'ai attendu le numéro du 3 novembre. J'y ai vainement cherché cette phrase de ce que vous appelez ma complicité dans l'œuvre de délation.

La note posthume de Waldeck-Rousseau ne saurait vous offrir un argument probant. M. Combes ne m'a jamais entretenu de cette affaire. Vous êtes donc dans l'impuissance de justifier votre allégué.

J'attends autre chose, car il m'est arrivé, certes, de signaler à l'attention du ministre de la guerre des officiers coupables de révolte contre les lois constitutionnelles civiles du pays. C'est mon devoir de parlementaire républicain, et je ne m'en départirai pas.

Vous savez, dites-vous, que « cette œuvre, je ne la blâme pas ». —  
Oui, je ne la blâme pas; oui, j'approuve le capitaine Molin, un Français qui ne cède à personne en fait d'honneur, même à tous les directeurs et rédacteurs de certains journaux de Paris, rigides tuteurs de la conscience publique.

— Avec le capitaine Molin, le secrétaire général de la rue Cadet a voulu contribuer à une œuvre d'assainissement nécessaire. Les républicains la poursuivent, chacun selon son pouvoir et son courage, jusqu'à ce que l'armée française soit une armée bien nationale et purgée, dans la mesure du possible, des éléments qui en compromettent l'intégrité.

Molin, officier républicain, a quitté l'armée. Mais il reste dans ses rangs de nobles guerriers impatients d'exercer leur vaillance contre les républicains à coups de fusil.

Nous ne nous lassons pas de les surveiller. Nous poursuivons notre œuvre sans nous laisser intimider par les cris d'orfraie des uns et sans nous laisser décourager par les préoccupations peu héroïques de quelques autres...  
DELPECH,  
Sénateur de l'Ariège.

## LES TROUBLES D'INSPRUCK

Vienne, 6 novembre.  
Un rapport officiel sur les troubles d'Innsbruck déterminés comme suit le chiffre des victimes :

Deux Allemands et un Italien ont été tués. Le nombre des personnes blessées gravement dépasse la centaine; la plupart sont italiennes.

Enfin, le nombre des Italiens arrêtés est de cent cinquante.  
Les journaux s'occupent tous de ces troubles, auxquels ils attachent une grande importance. Ils craignent qu'ils ne provoquent des représailles en Italie, car les journaux italiens tiennent depuis hier un langage menaçant.

## LES ÉLECTIONS EN ITALIE

Rome, 6 novembre.

LA VIE LYONNAISE

QUESTIONS LYONNAISES

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de Lyon se réunira en séance publique, à l'Hôtel de Ville, le mardi 8 novembre courant, à huit heures du soir.

QUELQUES PETITIONS

De nombreuses pétitions émanant des habitants de divers quartiers ont été soumises à la commission municipale.

LE SERVICE DES VOITURES PUBLIQUES

A partir du lundi 7 novembre courant, le service des Voitures publiques, actuellement installé rue Bat-d'Argent, n° 21, sera transféré rue de la Tunisie, 7, au 4<sup>e</sup> étage.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR MUNICIPAL

L'ouverture des cours de l'enseignement supérieur municipal aura lieu lundi, 21 novembre, au grand amphithéâtre du Palais des Arts, à 8 h. 1/2 du soir.

LA SANTE PUBLIQUE

Le nombre des décès enregistrés cette semaine est un peu plus élevé que celui de la semaine précédente, 138 au lieu de 121; mais il reste bien inférieur à celui de la période hebdomadaire correspondante de l'année 1903, qui était de 156.

Table with 2 columns: Disease name and number of cases. Includes entries like 'Diphthérie', 'Scarlatine', 'Diabète', etc.

Table titled 'LE MOUVEMENT DE LA POPULATION' showing birth and death statistics for October and November 1904.

COURSES DE VILLEURBANNE

Spécialité de courses de chevaux. Splendide journée de courses où le soleil daigne enfin semer ses rayons sur le bel hippodrome de la Société sportive du Rhône.

On commente beaucoup une interview de M. Biancheri, président de la Chambre, que publie ce matin un journal de Rome.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE BREST

Le conseil municipal a voté la suppression des appointements des officiers et sous-officiers de pompiers et la suppression des pompiers sédentaires.

La Guerre russo-japonaise

Les deux armées continuent en Mandchourie à se canonner d'une façon intermittente sans qu'on puisse prévoir à quel moment commenceront les hostilités sérieuses.

La Catastrophe de la « Gironde »

Des communications de la catastrophe de la Gironde abordée par l'Ange-Schiffino, il a aussitôt invité le préfet de Constantine à transmettre aux familles des victimes l'expression de sa profonde sympathie.

LES FRANÇAIS AU MEXIQUE

Il est difficile, aujourd'hui, de dire quel fut le premier Français qui chercha fortune au Mexique. On cite Joseph de Laborde qui, vers 1822, y réalisa un capital considérable en exploitant les mines d'or de Mora et de Milagro.

L'INCIDENT DE HULL

Quelle sera l'attitude de la Russie dans l'enquête internationale sur les incidents de Hull? Suivant une dépêche de Pétersbourg le gouvernement russe soumettra deux ordres de faits.

A la station de Kreuzbourg, gouvernement d'Oppeln, le buffet a été saqué; dans le gouvernement de Kiew, un propriétaire a été assailli et a vu sa caisse enlevée; à Bichov, gouvernement de Mohilef, des maisons ont été mises à sac et dévastées.

LA MORT DE M. DE CASSAGNAC

M. Lasies adresse à l'administrateur de l'Autorité cette lettre de condoléances: Mon cher ami, En rentrant de la Chambre hier soir, à onze heures, j'ai appris le décès de M. de Cassagnac.

COURRIER D'EXTREME-ORIENT

L'Echo de la Chine, arrivé ce matin par le vapeur Formosa, de la Compagnie péninsulaire orientale, venant du Japon et de la Chine, publie en tête de ses colonnes l'avis suivant:

LE HAUT COMMANDEMENT

L'Invalide russe annonce que le général Linievitch est officiellement nommé au commandement de la première armée de Mandchourie et le général Kaulbars à celui de la troisième armée.

MARIAGE SECRET

Césaire qui, depuis le commencement de la soirée, marchait en conjectures en étonnements, de surprises en suppositions, se dirigea vers la porte de la chambre, et se précipita dans le jardin.

LE HAUT COMMANDEMENT

Le haut commandement de la première armée de Mandchourie et le général Kaulbars à celui de la troisième armée. On mande qu'à propos de la mobilisation des réservistes, les troubles suivants ont eu lieu:

payante, une école de commerce, une société philharmonique, etc. Deux journaux écrits en français donnent quotidiennement des nouvelles de la mère-patrie.

CAMBRIOLEURS ASSASSINS

Rue de l'Antienne-Comédie, au n° 15, les époux Thévin, habitent un appartement situé au cinquième.

LE HAUT COMMANDEMENT

Le haut commandement de la première armée de Mandchourie et le général Kaulbars à celui de la troisième armée. On mande qu'à propos de la mobilisation des réservistes, les troubles suivants ont eu lieu:

LE HAUT COMMANDEMENT

Le haut commandement de la première armée de Mandchourie et le général Kaulbars à celui de la troisième armée. On mande qu'à propos de la mobilisation des réservistes, les troubles suivants ont eu lieu:

LE HAUT COMMANDEMENT

Le haut commandement de la première armée de Mandchourie et le général Kaulbars à celui de la troisième armée. On mande qu'à propos de la mobilisation des réservistes, les troubles suivants ont eu lieu:

LE HAUT COMMANDEMENT

Le haut commandement de la première armée de Mandchourie et le général Kaulbars à celui de la troisième armée. On mande qu'à propos de la mobilisation des réservistes, les troubles suivants ont eu lieu:

Première série: La preuve que les Japonais complétaient depuis six mois un attentat contre la flotte russe. Cette série comprend plusieurs documents parmi lesquels figure une dépêche adressée de l'agent diplomatique japonais de Berlin à l'agent diplomatique japonais de La Haye, interceptée et livrée à la Russie.

LE HAUT COMMANDEMENT

Le haut commandement de la première armée de Mandchourie et le général Kaulbars à celui de la troisième armée. On mande qu'à propos de la mobilisation des réservistes, les troubles suivants ont eu lieu:

LE HAUT COMMANDEMENT

Le haut commandement de la première armée de Mandchourie et le général Kaulbars à celui de la troisième armée. On mande qu'à propos de la mobilisation des réservistes, les troubles suivants ont eu lieu:

LE HAUT COMMANDEMENT

Le haut commandement de la première armée de Mandchourie et le général Kaulbars à celui de la troisième armée. On mande qu'à propos de la mobilisation des réservistes, les troubles suivants ont eu lieu:

LE HAUT COMMANDEMENT

Le haut commandement de la première armée de Mandchourie et le général Kaulbars à celui de la troisième armée. On mande qu'à propos de la mobilisation des réservistes, les troubles suivants ont eu lieu:

LE HAUT COMMANDEMENT

Le haut commandement de la première armée de Mandchourie et le général Kaulbars à celui de la troisième armée. On mande qu'à propos de la mobilisation des réservistes, les troubles suivants ont eu lieu:

habitués). Pendant la semaine finissant le 23 octobre 1904, on a constaté 138 décès: Varioloïde... 3; Diabète... 1; Rougeole... 1; Scarlatine... 1; Diphthérie... 1; Coqueluche... 1; Affect. puerpérales... 1; Catarrhe pulmon... 1; Broncho-pneum... 1; Congest. pulm... 1; Pneumonie... 1; Pleurésie... 1; Phtisie pulmonaire... 1; Autres tuberculoses... 1; Méningite aiguë... 1; Mal. carb. spin... 1.

LE HAUT COMMANDEMENT

Le haut commandement de la première armée de Mandchourie et le général Kaulbars à celui de la troisième armée. On mande qu'à propos de la mobilisation des réservistes, les troubles suivants ont eu lieu:

LE HAUT COMMANDEMENT

Le haut commandement de la première armée de Mandchourie et le général Kaulbars à celui de la troisième armée. On mande qu'à propos de la mobilisation des réservistes, les troubles suivants ont eu lieu:

LE HAUT COMMANDEMENT

Le haut commandement de la première armée de Mandchourie et le général Kaulbars à celui de la troisième armée. On mande qu'à propos de la mobilisation des réservistes, les troubles suivants ont eu lieu:

LE HAUT COMMANDEMENT

Le haut commandement de la première armée de Mandchourie et le général Kaulbars à celui de la troisième armée. On mande qu'à propos de la mobilisation des réservistes, les troubles suivants ont eu lieu:

LE HAUT COMMANDEMENT

Le haut commandement de la première armée de Mandchourie et le général Kaulbars à celui de la troisième armée. On mande qu'à propos de la mobilisation des réservistes, les troubles suivants ont eu lieu:

...Ce que j'ai été gentille pour lui... gentille jusqu'à faire des bêtises... des grosses bêtises... non... non... vous ne pourriez pas le croire...

LE HAUT COMMANDEMENT

Le haut commandement de la première armée de Mandchourie et le général Kaulbars à celui de la troisième armée. On mande qu'à propos de la mobilisation des réservistes, les troubles suivants ont eu lieu:

LE HAUT COMMANDEMENT

Le haut commandement de la première armée de Mandchourie et le général Kaulbars à celui de la troisième armée. On mande qu'à propos de la mobilisation des réservistes, les troubles suivants ont eu lieu:

LE HAUT COMMANDEMENT

Le haut commandement de la première armée de Mandchourie et le général Kaulbars à celui de la troisième armée. On mande qu'à propos de la mobilisation des réservistes, les troubles suivants ont eu lieu:

LE HAUT COMMANDEMENT

Le haut commandement de la première armée de Mandchourie et le général Kaulbars à celui de la troisième armée. On mande qu'à propos de la mobilisation des réservistes, les troubles suivants ont eu lieu:

LE HAUT COMMANDEMENT

Le haut commandement de la première armée de Mandchourie et le général Kaulbars à celui de la troisième armée. On mande qu'à propos de la mobilisation des réservistes, les troubles suivants ont eu lieu:

MARIAGE SECRET

Césaire qui, depuis le commencement de la soirée, marchait en conjectures en étonnements, de surprises en suppositions, se dirigea vers la porte de la chambre, et se précipita dans le jardin.

...tout ce qui lui demeurait encore inexplicable... presque inexplicable... Il voyait bien déjà... et il n'avait pas eu besoin d'y regarder à deux fois...

— Ce que j'ai été gentille pour lui... gentille jusqu'à faire des bêtises... des grosses bêtises... non... non... vous ne pourriez pas le croire...

— Ce que j'ai été gentille pour lui... gentille jusqu'à faire des bêtises... des grosses bêtises... non... non... vous ne pourriez pas le croire...

— Ce que j'ai été gentille pour lui... gentille jusqu'à faire des bêtises... des grosses bêtises... non... non... vous ne pourriez pas le croire...

— Ce que j'ai été gentille pour lui... gentille jusqu'à faire des bêtises... des grosses bêtises... non... non... vous ne pourriez pas le croire...

Dernière Heure

Harrar, à M. de Rochefort, lieutenant au 10 chasseur.

Remarquable également MM. Chardiny, conseiller d'arrondissement, Chambeyron, d'Yssautier, Léon Chaîne, Robert, Boubé, Quinson, Étienne Charles, Gattaz, les docteurs Fabre, Moreau, Condamine, Voron, Vianney, Grandclément, Coste, Cole, Mour...

Arrivé à l'angle de la rue Sully M. Janin s'aperçut qu'il avait donné trop d'avance à l'allumage et voulut couper court à la vitesse.

ELECTIONS LEGISLATIVES

Domfront, 6 novembre. — Voici les résultats de l'élection législative de 2<sup>e</sup> circonscription.

LA SITUATION GENERALE

Moukden, 6 novembre. — La distance qui sépare les deux armées est si faible que tout mouvement de la part de l'une ou de l'autre entraînerait un engagement général.

L'ELECTION DE LA CROIX-ROUSSE

M. Augagneur député C'est hier dimanche qu'avait lieu au quartier-carrière, l'élection législative, en remplacement du siège laissé vacant par le décès de Philippe Krauss.

UN FUSIL QUI ECLETE

Un grave accident s'est produit hier après-midi dans les terrains vagues avoisinant la rue Stéphane Coignet.

AUDACIEUX BANDITS

Exploits d'apaches. — En plein jour. — Cambrioleurs meurtriers. — Un homme essouffé. — Arrestation d'un des coupables.

L'Excommunication de M. Baudin

Belley, 6 novembre. L'adresse suivante, votée à l'unanimité de 350 membres présents par le comité radical et radical-socialiste du canton de Belley a été envoyée à M. Combes, président du Conseil et à M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat, député de l'Ain.

OFFICIER ASPHYXIE

Paris, 6 novembre. — Ce matin, le lieutenant de Moly, du 126<sup>e</sup> de ligne, détaché à l'école de guerre, a été trouvé asphyxié dans sa baignoire, à son domicile, 5, avenue Labourdonnais, par suite d'émanation de gaz. Il est mort à 1 heure de l'après-midi.

BANQUET MUTUALISTE

Agen, 6 novembre. — M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, a présidé aujourd'hui, à Agen, un banquet mutualiste de 700 convives, organisé par la fédération des sociétés de secours mutuels du Lot-et-Garonne et une grande réunion mutualiste au théâtre municipal. M. Fallières s'était fait excuser.

REUNION LIBERALE

Périgueux, 6 novembre. — Une réunion de l'Action libérale a eu lieu aujourd'hui, sous la présidence de M. Clarke.

MANIFESTATION SOCIALISTE

Louvain, 6 novembre. — Aujourd'hui a eu lieu à Louvain une manifestation organisée par les socialistes à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la mémoire des ouvriers tués lors de la répression des troubles de 1902.

CHRONIQUE

La taxe officielle du pain. — Voici la taxe officielle du pain établie par le syndicat patronal des boulangers de Lyon :

LE CAS

Incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir vers huit heures au restaurant de M. Vitton.

LES PREMIERS RESULTATS

Rome, 6 novembre. — On connaît vingt-deux résultats. Sont élus : 14 ministériels, 3 candidats de l'opposition constitutionnelle, 4 républicains et 1 y a 4 ballottages.

ELECTIONS ITALIENNES

Rome 6 novembre. — A Rome, comme dans toutes villes, le nombre des votants a été élevé. M. Baccelli ancien ministre, a été élu par la troisième collège de Rome avec environ 1.800 voix.

COURRIER DES SPECTACLES

Grand-Théâtre. — La première représentation d'Armide aura lieu le samedi 12 novembre en présence de M. le ministre de l'Instruction publique et de M. de M. Marcel, directeur des beaux-arts.

FUNERAILLES DE M. HENRI THIERS

Hier matin ont eu lieu à Caluire, au milieu d'une grande affluente de parents, d'amis et de membres de la presse, les obsèques de notre regretté confrère, M. Henri Thiers, rédacteur en chef du Salut Public.

CHRONIQUE

Comprenant que sa vie était en danger, le locataire promit de ne rien dire, se résolvant à appeler au secours, une fois dehors, et fit mine de continuer son chemin ; mais il arriva à peine descendu quelques marches que le malheureux recevait sur la tête un formidable coup de pioce-monsieur, qui l'étendait dans l'escalier.

CHRONIQUE

Notre marché aux grains est toujours stationnaire. Les vendeurs essaient bien cependant de relever les prix en prenant prétexte de la sécheresse et de la petite reprise que se dessine à Paris, mais ils se heurtent à l'énergique résistance des acheteurs.

CHRONIQUE

Le garde des sceaux, M. Roucheffé, le ministre des postes, M. Stelutiscala, le sous-secrétaire des affaires étrangères, M. Fusiato, le gouverneur de l'Erytrée, M. Martini, sont réélus.

CHRONIQUE

Le concert de l'Horloge. — Depuis la première de l'antenne-bonnie à grand spectacle, le concert de l'Horloge est devenu un événement de la vie culturelle lyonnaise.

BANQUET DU VELO-CLUB

Dimanche était jour de fête pour le Vélo-Club Lyonnais dont les sociétaires s'étaient réunis en leur 18<sup>e</sup> banquet annuel.

CHRONIQUE

Un accident de voiture. — M. Jacques Blain, cultivateur au village de Saint-Genis-Laval, arrivait au volant de son automobile sur la route de Vaulx-en-Verain, conduisant sa voiture route de Vaulx, revenant de Lyon où il avait livré sa marchandise.

CHRONIQUE

Un incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir vers huit heures au restaurant de M. Vitton.

CHRONIQUE

Un incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir vers huit heures au restaurant de M. Vitton.

CHRONIQUE

Un incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir vers huit heures au restaurant de M. Vitton.

CHRONIQUE

Un incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir vers huit heures au restaurant de M. Vitton.

CHRONIQUE

Un incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir vers huit heures au restaurant de M. Vitton.

CHRONIQUE

Un incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir vers huit heures au restaurant de M. Vitton.

CHRONIQUE

Un incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir vers huit heures au restaurant de M. Vitton.

CHRONIQUE

Un incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir vers huit heures au restaurant de M. Vitton.

CHRONIQUE

Un incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir vers huit heures au restaurant de M. Vitton.

CHRONIQUE

Un incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir vers huit heures au restaurant de M. Vitton.

CHRONIQUE

Un incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir vers huit heures au restaurant de M. Vitton.

CHRONIQUE

Un incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir vers huit heures au restaurant de M. Vitton.

CHRONIQUE

Un incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir vers huit heures au restaurant de M. Vitton.

CHRONIQUE

Un incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir vers huit heures au restaurant de M. Vitton.

CHRONIQUE

Un incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir vers huit heures au restaurant de M. Vitton.

CHRONIQUE

Un incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir vers huit heures au restaurant de M. Vitton.

CHRONIQUE

Un incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir vers huit heures au restaurant de M. Vitton.

CHRONIQUE

Un incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir vers huit heures au restaurant de M. Vitton.

Le punch des conscrits. — Les groupements antiministériels lyonnais ont offert, samedi soir, au café de la Patrie, un punch à l'occasion du service militaire appelé sous les drapeaux. La soirée était présidée par le camarade René Jossier, directeur d'ouvrage du G. R. N., assisté des camarades J. Mann, président d'ancien groupe, Mège, président de la L. D. P. et Thiery.

Après un amical salut adressé par le camarade Mège aux futurs conscrits, le camarade Thiery a prononcé un vibrant allocution sur les devoirs qui allaient incomber à ces nouveaux défenseurs de la Patrie qu'il a mis en garde contre les agissements des internationalistes attachés à l'armée française comme à une proie qu'il fallait dévorer.

Les Japonais se bornent à livrer des attaques de nuit à coups de fusils. Les canonniers de nos villages occupés par les Russes ; de leur côté les Russes envoient des reconnaissances qui pénètrent durant la nuit dans les villages occupés par les Japonais et y jettent la panique ; une des ces reconnaissances réussit dernièrement à lancer deux bombes dans le campement des officiers.

On croit que l'armée japonaise attend le résultat des opérations de Por-Arthur pour marcher contre Kouroupatkine. L'armée du général Oyama a déjà reçu d'importants renforts ; après une semaine de beau temps printanier le thermomètre est brusquement descendu de 20 degrés ; aujourd'hui, il neige pour la première fois.

Moukden, 6 novembre. — Le gros des forces adverses occupent des positions situées dans la plaine. La colline de Houng-Pao est aux mains des Japonais et la colline du mamelon est aux mains des Russes.

Les Japonais dirigent de la colline de Houng-Pao une violente canonnade contre les Russes ; les Russes ont été obligés de se retirer ; les Russes veulent à tout prix, rentrer en possession de cette importante hauteur et on s'attend à ce que la bataille s'engage sur ce point.

Les Japonais ont transformé le réservoir de la gare de Cha-Ho-Fou en poste d'observation, devenu une cible pour les Russes qui n'ont pu réussir jusqu'à les en déloger. Le village de Liaochiapou continue à être occupé par les Russes et par les Japonais.

En général, les Japonais semblent posséder d'un certain avantage sur les Russes. Les Russes endurent de grandes privations, malades, elles les supportent courageusement.

Les ordres du commandant en chef sont maintenant datés du quartier général des troupes de terre et de mer.

En général, les Japonais semblent posséder d'un certain avantage sur les Russes. Les Russes endurent de grandes privations, malades, elles les supportent courageusement.

Les ordres du commandant en chef sont maintenant datés du quartier général des troupes de terre et de mer.

En général, les Japonais semblent posséder d'un certain avantage sur les Russes. Les Russes endurent de grandes privations, malades, elles les supportent courageusement.

Les ordres du commandant en chef sont maintenant datés du quartier général des troupes de terre et de mer.

En général, les Japonais semblent posséder d'un certain avantage sur les Russes. Les Russes endurent de grandes privations, malades, elles les supportent courageusement.

Les ordres du commandant en chef sont maintenant datés du quartier général des troupes de terre et de mer.

MARIAGES

Promesses de mariage déposées dans les mairies d'arrondissement, pour être affichées le 6 novembre 1904.

PREMIER ARRONDISSEMENT

Michel Annequin, vétéran, pl. Colbert, 6. Mlle Clairenne Sérin, p. J. de la Tourette, 6. Jean Chapoton, propriétaire, Caluire. Mlle M. Carcazot, empl., r. Magneval, 14. J. Debois, cast. postes, gr. r. de Caluire, 41. Mlle J. Devillard, f. ch., r. de la Tourette, 6. Ant. Deperdit, charcutier, pl. Miséricorde, 11. Mlle J. Quentin, pl. de la Croix-Roussie, 1. Claude Faure, peint., m. St-Sébastien, 14 bis. Pierre Pilon, bijou., r. St-Sébastien, 14 bis. Mlle M. Chassv, cuisin., r. Armonétade, 30. Pierre Barrière, charcutier, pl. St-Paul, 12. Mlle Caroline Bizillon, empl., r. Mulet, 5. A. Bois, cult., St-Martin-la-Porte (Savoie). Mlle Emilie Kattel, empl., m. Grande-Croix, 65. Françoise Arnaud, employée, Hôpital Suisse. Mlle Cécile Guillemot, s. p., Daix.

DEUXIEME ARRONDISSEMENT

Laurent Seigne, chéliste, r. Mazard, 6. Mlle Louise Correl, cout., r. Jaurès, 24. Jules Lambert, repr. comm., r. République, 47. Mlle Joseph. Delavry, empl., r. Mercière, 54. Bernard Bogey, empl., q. St-Antoine, 29. Vve E. Chailier, débitante, r. Centrale, 29. Jean Sommet, chaudron., r. Bichet, 22. Mlle Bricquet, fem. ch., c. Charlemagne, 101. Joseph Vacher, cordonnier, Heuyrieux (Isère). Mlle Marie Noël, lingère, r. Charité, 1. Michel Bouchard, cocher, r. Auguste-Comte, 19. Mlle Victor. Berthet, cuisin., r. Boissac, 2. Jean Rivière, charpent., c. Charlemagne, 41. Mlle C. Blanchard, s. p., r. Havat, 42. M. Valette, peintre-plâtrier, c. Souchet, 41. Mlle M. Benoit, cuisinière, pl. Carnot, 6.

H. Bailly, tulliste, Ambérie (Ain). Mlle R. Marchand, fem. chamb., r. Sala, 7. Sautereau, s.-chef mécan., 2 reg. art., Grenoble. Mlle A. Mathey, s. p., c. Charlemagne, 18. H. Franclet, empl. comm., pl. Bellecour, 18. Mlle Richard, empl. comm., r. Montessquieu, 79. C. Brison, sellier, r. d'Enghien, 20. Mlle Marie Catin, brodeuse, r. Vendôme, 245. A. Beauvoit, cult., St-Basile-la-Grève (Loire). Mlle M. Lagnier, cuisinière, pl. Bellecour, 7. Alphonse Penel, empl., r. Conde, 18. Mlle Philomène Souche, s. p., Meyzieux (Isère). Ange Couturier, empl., gr. r. Guillolette, 219. Mlle M. Petit, fleuriste, r. François-Dauphin, 5. Charles Habezant, marbrier, r. du Repas, 30. Mlle Marie Alluis, domest., r. Vaubecour, 59. Augustin Guiraud, colporteur, r. Victor-Hugo, 59. Mlle J. Anjard, repass., r. Victor-Hugo, 59. Christophe Rony, empl., Villefranche (Rhône). Mlle Jeanne Eibel, s. p., Montbrison. Pierre Girou, s. p., r. Sala, 38. Mlle Renée Durand, s. p., Montbrison. Joseph Marion, charcutier, r. du Plâtre, 2. Mlle Emma Bouillon, cuisinière, r. Stella, 2.

TROISIEME ARRONDISSEMENT

F. Barnéoud, ch. station P.-L.-M., Rionpéroux. Mlle Fanny Simonard, s. p., Anse (Rhône). Claude Brison, sellier, rue d'Enghien, 20. Mlle Marie Catin, brodeuse, r. Vendôme, 245. André Capitant, empl., r. Colombe, 22. Mlle Rayolle, ménag., ch. Croix-Barret, 101. Etienne Carrel, boucher, Hères (Isère). Veuve L. Maudier, s. p., gr. r. Guillolette, 6. André Chalze, notaire, Thuriens (Rhône). Mlle Marie Fayel, s. p., c. Gambetta, 27. Jean Coste, empl., c. Bondy, 23. Mlle L. Raffin, mercière, r. Montessquieu, 73. Pierre Cougnas, maçon, r. Money, 127. Mlle Sibé, ménagère, r. d'Alsérie, 9. G. Trés, négociant, Villeurbanne. Mlle Perrat, s. p., c. Châteauneuf (Suisse). A. Duparehy, empl., r. Tronchet, 58. Mlle Gros, cout., imp. Cazenove, 10. Mlle Françoise, empl., pl. Bellecour, 18. Mlle Richard, empl., r. Montessquieu, 79.

A. Gargot, boulanger, av. des Ponts, 7. Mlle Dené, repasseuse, av. des Ponts, 75. Mlle Suellion, brodeuse, r. Baraban, 111. André Galie, voyageur, ch. des Fins, 111. Mlle Jeanne Constantin, Vienne (Isère). Auguste Guillard, boulanger, r. Paul-Bert, 337. Mlle A. Bouillon, ménag., r. Grenoble, 53. Lacroixloux, charbonnier, r. Paul-Bert, 125. Mlle Sophie Meuret, brod., r. Paul-Bert, 125. Fr. Ribnagat, soldat 75 d'inf., Romans (Drôme). Mlle Gaddard, ch., r. Bellecombe, 105. L. Roche-Lavarelle, corroyeur, Oullins. Mlle A. Rochnizeux, s. p., r. de Nuits, 19. Henri Vernay, papet., r. Sch.-Gryphe, 55. Mlle M. Gourier, papet., r. Croix-Barret, 26. G. Bronleaux, typographe, Villiers-le-Bel. Mlle M. Perret, cout., Villiers-le-Bel. M. Collier, carrossier, av. du Château, 8. Mlle A. Jacquemont, brod., q. Pierre-Seize, 110. E. Reitz, teinturier, r. Danton, 15. Mlle E. Vagnon, cout., r. de Grenoble, 71. C. Barrand, cultivat., Cruzille (S.-et-Loire). Mlle B. Bonnet, domest., r. Béchervaise, 73. Joseph Repella, seieur, av. de Saxe, 322. Vve Alphonsine Benthings, s. p., av. Saxe, 322. Ernest Bergerat, colporteur, r. de la Victoire, 4. Mlle A. Fiedoullières, s. p., r. de la Victoire, 4. C. Moutin, cult., St-Etienne-La-Molard (Loire). Mlle A. Méchard, empl., Ste-Foy-St-Sulpice. Antoine Sapin, s. p., r. de Bourgogne, 22. Mlle Julie Merchat, s. p., ch. des Pins, 33. Mlle Tranchat, graveur, Villiers-le-Bel. Mlle Louise Benoit, modiste, c. Gambetta, 76. Dupuis, cultivateur, Fragnas (Savoie-et-Loire). Mlle Dupré, domest., La Loyère (S.-et-Loire). B. Baron, propriétaire, Ampuis (Rhône). Mlle A. Payolle, s. p., ch. O.-Maison, 63. L. Lappe, ajusteur, Chalons (Savoie-et-Loire). Mlle G. Vigué, lingère, ch. Vitriolère, 31. F. Laux, polisseur, r. Paul-Bert, 237. Mlle J. Versin, tisseuse, r. Paul-Bert, 224. L. Pollet, tiss., r. Riboud, 11. Mlle J. Gardevidouze, r. Riboud, 24. F. Massicot, louteur vlt., r. de Marselle, 2. Mlle Alice Hostalier, empl., r. de Marselle, 2. Jean Matray, instituteur, ch. des Guillaies, 63. Mlle Alice Coutin, s. p., r. Vauban, 39.

Alexandre Merlet, professeur, Tarare (Rhône). Mlle Françoise Maillet, s. p., r. de Bonnel, 23. Paul Monnot, tapissier, r. Nouvelle, 26. Mlle A. Mezard-Belouze, cout., Mâcon (S.-et-L.). Louis Murat, m. forail, r. Molière, 154. Catherine Arant, m. foraine, r. Molière, 154. Joseph Pallard, tourneur, Villeurbanne. Vve Marie Suria, tail., r. Moncey, 60. Joseph Perret, menuisier, r. Duguesclin, 206. Mlle Marie Roussel, empl., q. H.-Flandrins, 20. Léon Plaut, empl., av. Saxe, 306. Mlle Outille Henninger, cout., av. Saxe, 306.

QUATRIEME ARRONDISSEMENT

Nicolas Thouvenin, ouvr. chaussures, Nancy. Mlle Hélène Bossy, lingère, Nancy. François Revol, commis, Villeurbanne. Mlle Marguerite Nerbellier, s. p., Genève. François Lafont, empl., b. Croix-Roussie, 111. Mlle M. Delbotal, s. p., q. Saint-Vincent, 25.

CINQUIEME ARRONDISSEMENT

Frédéric Bertrand, cantonnier, r. Bugaud, 40. Mlle M. Schwarzwalder, r. Saint-Georges, 104. H. Boisson, manoeuvre, r. de Flesselles, 22. Vve Marie Kicherand, empl., r. Pyramide, 98. Jules Bonafé, empl., Villeurbanne. Vve Marie Godex, comm., pl. du Marché, 2. Louis Bousset, comptable, r. de Gadagne, 8. Mlle M. Hours, s. p., Bourg-de-Péage (Drôme). Jean Clément, maçon, r. de Bourgogne, 44. Mlle Anne Julienne, cout., r. de Saint-Cyr, 55. Léon Laval, empl., ch. de Francheville, 62. Mlle C. Noyel, fem. ch., ch. Francheville, 62. Joseph Michaud, cordonn., pl. Saint-Fran, 11. Mlle Jeanne Lapalus, empl., pl. St-Paul, 11. Emile Leinadre, teintur., r. des Deux-Places, 2. Vve Louise Méandre, mén., r. Deux-Places, 2. Joseph Vacher, cordonnier, Heuyrieux (Isère). Mlle Marie Noël, lingère, Heuyrieux (Isère). Gustave Thyevenet, empl., r. des Machabées, 41. Mlle A. Coutin, r. Vauban, 39. Benoît Laisch, empl., r. de la Pyramide, 69. Vve Marie Dutton, s. p., r. de la Pyramide, 69. Marins Collier, carrossier, av. du Château, 8. Mlle A. Jacquemont, brod., q. Pierre-Seize, 110.

Julien Thivolle, menuisier, Albon (Drôme). Mlle Louis Léger, s. p., q. de Vaise, 17. F. Gailleton, empl., ch. St-Just-St-Simon, 5 bis. Mlle M. Buisson, s. p., Champagne-Mont-d'Or. Pierre Barrière, charcutier, pl. Saint-Paul, 12. Mlle Caroline Bizillon, empl. comm., r. Mulet, 5. Alexis Michaud, cuisinier, Lausanne (Suisse). Mlle Marie Guex, cuisin., Lausanne (Suisse). Claude Tripoz, cultivateur, Charentay (Rhône). Mlle M. Champagnon, s. p., pl. Pyramide, 18. Jean Coste, empl., q. de Bondy, 23. Mlle L. Rullin, mercière, r. Montessquieu, 73. Fr. Cruchet, messager, Marignat, r. Duguesclin, 10. Mlle C. Bert, couturière, r. Chevauchours, 3. Jean Fourtots, tailleur, m. du Gourgouillon, 45. Mlle J. Bonnin, lingère, m. Gourgouillon, 45. P. Imbert, empl. comm., pl. Saint-Paul, 10. Mlle J. Fuchs, s. p., Besançon. F. Jacquard, empl. comm., ch. Mant.-Jaune, 10. Mlle Riboud, s. p., Dolomieu (Isère). J. Jacquemin, empl., r. Bellecombe, 53. Mlle Destieux, f. chamb., r. Doyenné, 12.

SIXIEME ARRONDISSEMENT

Cl. Barjat, tourn.-mécan., av. Thiers, 167. Fr. Cruchet, messager, Marignat, r. Duguesclin, 10. J. Beaujan, empl., r. plâtre, r. Boileau 237. Mlle M. Chamoutin, c. Lafayette, 161. Benoît, tulliste, r. Magenta, 14, Villeurbanne. Mlle Juliette, empl., r. Garibaldi, 430. Cruchin, comptable, r. Parfait-Silence, 7. Mlle R. Gélit, sage-femme, r. Garibaldi, 41. Duparchy, empl., r. Tronchet, 58. Mlle S. Gros, couturière, imp. Casenove, 8. F. Gallien, menuisier, r. Sully, 120. Mlle C. Roguette, s. p., Charney (Rhône). Fr. Gode, empl., r. Molière, 28. Mlle Gerfaud, s. p., pl. Miséricorde, 9. Juttat, empl. de comm., r. du Nord, 9, Paris. Mlle Lagougé, s. p., r. du Nord, 9, Paris. J. Matray, instituteur, chem. Cuillaies, 63. Mlle A. Coutin, r. Vauban, 39. R. Zich, tonneur, r. Sully, 8. Mlle Marie Blaise, q. de l'Est, 9. J. Braccioni, employé, c. Lafayette, 239. Mlle M. Neyrod, pl. de tulle, r. Cuvier, 130.

H. Lerouquier, industriel, b. Croix-Roussie, 86. F. Martin, caillier, r. Tête-d'Or, 57. Mlle M. Barroca, giletière, av. de Saxe, 77. Mlle V. Ekbrayat, cuisin., r. de Saxe, 77. E. Emin, clerc d'avoue, r. de Saxe, 77. D. Guillu, empl., r. de la Quarantaine, 16. Mlle E. Guérol, empl., c. Vignon, 45. P. Lioux, lithographe, r. Duguesclin, 123. Mlle A. Sapaly, cout., ch. Croix-Morion, 12. P. Etienne, négociant, r. Maieschamps, 12. Mlle T. Duplay, Villette-d'Antion (Isère). Louis Moine, empl., pl. de la Pyramide, 18. Mlle Benoit Bonnet, empl., r. des Bains, 10.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Table with financial data including 'Forges de Baume', 'Y compris le solde de l'exercice précédent', 'Total... 202.907 07', and 'Le Gérant : CLAUDIUS LAMBRE'.

150.000 FRANCS AVEC UN FRANCO. DERNIERS BILLETTS LOTERIE DE VALENCIENNES (Nord) 2 GROS LOTS 150.000 fr. 10.000 fr. Avis... Tirage: 15 Décembre 1904.

VENTE... REPRÉSENTANTS... PRÊT... A VENDRE... AUGMENTEZ VOTRE REVENU... TUBERCULOSE... SANATORIUM BELLECOMBE... GUÊTRES... ABONNEMENTS... JOURNAUX DU MONDE.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ Artistique et Commerciale... LYON - 52, Rue de la République, 52 - LYON... ANNONCES ET RÉCLAMES... HOMMES-SANDWICHES... VOITURES-RÉCLAME... PRIX MODÉRÉS.

QUINA-LAROCHE... VERS... PHOTOGRAPHES... NEZ OREILLES... LE RAPPEL REPUBLICAIN DE LYON... BULLETIN D'ABONNEMENT.

LOTÉRIE-TOMBOLA... LA FIGATINE... RENSEIGNEMENTS... LE RAPPEL REPUBLICAIN DE LYON... BULLETIN D'ABONNEMENT.

MALADIES D'ESTOMAC DIGESTIF VÉGÉTAL... SEUL le QUINA AFRIC... BLOC-SUEZ S.P.A.

TUBERCULOSE... SANATORIUM BELLECOMBE... GUÊTRES... ABONNEMENTS... JOURNAUX DU MONDE.

TOUT-LYON ANNUAIRE... Adresses à la Ville et à la Campagne... Noblesse, Magistrature... Armée, Haut Commerce... 1904.

PHOTOGRAPHES... NEZ OREILLES... LE RAPPEL REPUBLICAIN DE LYON... BULLETIN D'ABONNEMENT.

LA FIGATINE... RENSEIGNEMENTS... LE RAPPEL REPUBLICAIN DE LYON... BULLETIN D'ABONNEMENT.

LES NUITS ROUGES... PREMIÈRE PARTIE... L'Armée des Misérables... Plus d'une fois la témérité du comte...

des hauts faits dont Dick Carter leur raconte l'histoire... Vous, Varguin, Trimbrush, Tomboy, faisiez Dick, et vous Traffic, Trimmer, Lubarach, Nigel, voyons, mes braves chiens, j'espère qu'aujourd'hui, devant ces nobles seigneurs, vous allez vous distinguer...

de vos bonnes qualités... L'homme est faible, pourquoi le chien ne le serait-il pas?... Et vous, Varguin, Bonjour, faites Vanter de Sa Seigneurie qu'à la levée du regard, mais qui alors suivait la bête avec rage... Et vous Lubarach, mon favori, quel est celui de tous qui peut se dire plus parfait que vous pour le flair, le courir et l'arrêter?... Nigel lui-même ne le pourrait, bien que, sur le déclin, il soit aussi vigoureux...

de chasse d'Angleterre, d'Écosse ou d'Irlande, parlent de deux courses de quarante milles, par terre desquelles les vigoureux bêtes étaient loin d'être essouffées... Il fallait donc s'attendre à une chasse intéressante, longue, féconde en péripéties et dans laquelle serait peut-être Donesdaie, toute l'étendue du domaine de la forêt d'un point à l'autre de Houx d'un côté de chènes et du bois des Gâtées de l'autre, jusqu'aux montagnes des Gâtées de l'autre... Les chasseurs étaient prêts; les chiens entre les mains de valets, Dick Carter en tête, se tenaient dans les bruyères; on n'attendait plus que le signal.